

Jouarre

Projet "Arc de Dierrey"

Gazoduc : où va-t-il passer ?

Mardi soir, une centaine de personnes ont voulu en savoir plus sur le projet de Gazoduc qui pourrait passer par Jouarre.



Michel Giacobino (au centre), ingénieur général des Ponts & Chaussées honoraire, a introduit un débat dont Violette Le Quéré-Cady, auteur d'une série de bandes dessinées éducatives à thème scientifique et écologique, était la modératrice, et au cours duquel Pierre-François Hugon, directeur du projet GRTgaz, et Pierre Gervason, ingénieur de l'Institut français du pétrole (à droite) sont les intervenants les plus sollicités.

Mardi 13 octobre s'est tenu, à la salle polyvalente de Jouarre, un débat public sur le projet d'implantation du gazoduc "Arc de Dierrey". Il devrait relier l'Oise à la Haute-Marne. Celui-ci donne en effet lieu à l'une de ces consultations créées par la loi Barnier de 1995 pour faire « participer le public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national des lois qu'ils comportent (...) des impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ».

Une nouvelle canalisation de 300 km

S'il y eut bien débat, la nouvelle canalisation aurait une longueur d'environ

300 km, il ne fut pas celui que les organisateurs attendaient. « C'est la première fois que l'on nous pose de telles questions ! », s'exclama même l'un d'eux. Pierre Rigault, conseiller général, lança la première question, amenant les membres de la commission à préciser que son statut était celui d'un établissement public dépendant directement de l'État. D'autres suivirent, concernant la sécurité, et de l'impact d'un tel chantier sur l'emploi et l'environnement : comme on pouvait s'y attendre, les réponses se voulurent rassurantes.

Prochain rendez-vous en janvier à Jouarre

Mais le débat s'anima franchement autour du thème de sa propre utilité. « A quoi bon

un débat public... quand le public est si mal informé de son existence ? », se demandaient certains. En effet, si une centaine de personnes s'étaient déplacées, la salle polyvalente était loin d'afficher complet. Les organisateurs parlèrent pourtant des banderoles installées, des centaines d'affiches placardées, des milliers de tracts distribués... Manifestement, ils ignoraient la spécificité du Pays ferrois, où les hameaux représentent une part conséquente de l'habitat.

« Et à quoi bon, entendit-on encore demander, ce débat, si l'on n'obtient que des réponses vagues sur le tracé du gazoduc ? » « Par où va-t-il passer ? » « Nous ne le savons pas encore », répliquaient les organisateurs : c'est, entre autres, pour déterminer le tracé qu'un

débat public est lancé... » La réponse ne satisfaisait guère l'assistance.

Il fut toutefois affirmé que n'existaient encore que des hypothèses de travail sur l'important problème de la traversée de la Marne par les canalisations : entre Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et La Ferté-sous-Jouarre, ou entre Crouettes-sur-Marne et Château-Thierry... Et les organisateurs ont promis que l'on en saurait plus lors d'une seconde réunion qui se tiendra à Jouarre en janvier prochain. Rendez-vous est donc pris.



Au premier rang de l'assistance, Pierre Rigault, conseiller général, semble rester dubitatif.



De nombreux élus de Jouarre, présents dans l'assistance, soumettent les membres de la commission du débat public à un feu roulant de questions, rendant compte des préoccupations de leurs administrés. Ici, micro en main, Sylvain Féron, adjoint au maire jouarrien.